

grappe au pauvre qui passe dans le sentier. Si vous êtes menuisier, consacrez une heure de travail au bon Dieu, en raccommoquant un banc de l'église, la croix de bois du carrefour, ou la table de la veuve, quelque soit votre métier, si vous procurez de l'argent, pas assez pour en donner, c'est vrai. Mais enfants, faites la charité de votre travail, tantôt un jour, tantôt un autre, employez vos bras, vos mains, votre corps POUR DIEU. Pendant ce travail, vous penserez à lui, qui vous verra et vous bénira.

Votre âme en sera réjouie.

Voilà, monseigneur, ce que nous a dit notre bon curé. Au pays, je donnais ma grappe de raisin POUR DIEU, mais au régime que pouvais-je donner ?

Un jour je me suis dit : Je donnerai à Dieu quelque chose de mon métier de soldat : une faction. Je suis donc factionnaire dans la maison de Dieu ; pendant deux heures, debout et silencieux, je veille en songeant à ma consigne.

—Quel consigne ? dit le général avec bonté.

—Mais celle que Dieu m'envoie chaque fois, et qui arrive à mon âme souvent par la prière, souvent aussi par la voix de l'orgue, mais presque toujours par le majestueux silence de l'église. Je suis là POUR DIEU, et notre vieux curé doit être content.

L'évêque se leva et, pronant les mains du jeune soldat, l'embrassa sur le front. Celui-ci parut surpris, tant son âme était naïve, son cœur simple et son esprit élevé.

Ce que je viens de raconter est connu de beaucoup de personnes.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que l'histoire est vraie.

Elle renferme une leçon pour chacun de nous, qui avons en main un instrument de travail.

Pourquoi ne travaillerions-nous pas, au moins quelquefois, uniquement POUR DIEU ?

Une association pourrait faire ainsi des merveilles.

A côté des légions sublimes qui remplissent continuellement ce devoir, ne pourrait-il pas se former une légion temporaire et volontaire, une sorte de garde nationale qui se donnerait un peu des mêmes obligations, qui apporterait à jour fixe quelque petit résultat de son travail pour Dieu.

Imitons ce pauvre paysan qui donnait sa grappe de raisin POUR DIEU, et qui, devenu soldat, faisait faction POUR DIEU. Il servait Dieu par l'immobilité ; on peut le servir par l'activité.

GÉNÉRAL AMBERT.

—o—

Nouvelles générales

Départ pour Rome.—Les Révds J. O. Simard, curé de Rimouski, et Jos. St-Laurent, curé de Newport, sont partis la semaine dernière pour Rome.

Election des évêques.—Le concile de Rome vient d'accorder à la province ecclésiastique de Toronto, sur demande, l'autorisation de faire l'élection des évêques comme elle se fait aux Etats-Unis. Un certain nombre de curés choisis par leur piété, leur zèle et leur aptitude seront déclarés inamovibles ; le siège épiscopal devenant vacant, ces curés, conjointement avec les évêques de la province, détermineront le choix du nouvel évêque pour occuper le siège.

Départ pour Rome.—Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, Mgr Morneau, évêque de St-Hyacinthe, Mgr Lorain, évêque de Pembroke, MM. les abbés Campcau, d'Ottawa ; Dupuis, curé de Farnham, Jeannotte, Supérieur du collège de Ste Marie de Monnoir ; Collin, Supérieur du séminaire de Montréal ; Verorneau, curé de St-Jean-Baptiste ; Duhamel, curé de St-Dominique ; Santonac, curé de Roxton Falls ; et Morneau, curé de St-David, doivent partir prochainement pour Rome. Tous doivent assister à l'inauguration du Collège Canadien qui aura lieu le 4 novembre prochain. Mgr Duhamel doit continuer jusqu'en Terre-Sainte.

Juges.—M. Bossé de Québec, et l'hon. G. Mailhot des Trois-Rivières viennent d'être nommés juges. M. Mailhot doit aller à Aylmer remplacer le juge Würtelo qui vient résider à Montréal.